

Présentation de la démarche des programmes scolaires mis en œuvre par Inter Aide en Haïti

Objectifs du document :

- Formaliser la démarche pour capitaliser (mise en ligne sur Pratiques)
- Présenter les zones d'intervention et la démarche aux partenaires et financeurs

Contenus :

- I. Présentation globale d'Inter Aide et de sa logique d'intervention (transversale)
- II. Présentation synthétique du contexte scolaire en Haïti (tendances, données...)
- III. Contexte, enjeux et localisation des programmes d'appui à l'éducation de base menés par Inter Aide en Haïti
- IV. Objectifs poursuivis et résultats visés par les programmes scolaires en Haïti
- V. Présentation de la démarche (cycle d'appui) des projets d'appui à la scolarisation primaire en Haïti



I. Présentation globale d'IA et de sa logique d'intervention (transversale)

Objectif :

Créée en 1980, Inter Aide est une **organisation humanitaire** spécialisée dans la **réalisation de programmes de développement**, qui vise à ouvrir aux plus démunis un accès au développement. Les programmes répondent à des besoins vitaux précis. Mais à travers ces actions, notre objectif est avant tout de renforcer les capacités des populations les plus défavorisées à **améliorer par elles-mêmes leurs conditions de vie**.

Missions :

- Cibler des sites à **très haute intensité de besoins**, fort degré d'isolement ou d'enclavement et densité de population élevée.
- Développer des méthodes spécifiques basées sur une **démarche « de proximité »** entre les équipes de terrain et les bénéficiaires des actions, en s'attachant à les responsabiliser.
- Garantir l'**efficacité** des actions, la **reproductibilité** des méthodes, la **maîtrise des coûts** et la **mesure des résultats**.
- Promouvoir les **interfaces public/privé** en vue d'étendre et pérenniser les actions.
- Adapter le contenu des actions et les méthodes **aux besoins et aux capacités des populations locales** les plus précaires.

Le volet opérationnel repose sur 5 axes :

- 1- **Expérimenter et valider des modes opératoires dynamiques** qui répondent efficacement aux besoins vitaux des populations dans une démarche de proximité. Formaliser les méthodes les plus aptes à



- produire des résultats, à faciliter l'appropriation des procédés par les bénéficiaires, et la responsabilisation des organisations de la société civile ;
- 2- **S'inscrire dans une démarche contractuelle et participative** reposant sur une demande préalable des communautés et proposant des cycles d'appui à durée limitée et au contenu clairement exposé aux populations bénéficiaires ;
 - 3- **Dégager des modèles** permettant de transposer les actions les plus efficaces à des échelles d'intervention croissantes, en les adaptant constamment à l'évolution du contexte. Rechercher le point de convergence de l'efficacité dans les résultats, de la reproductibilité des méthodes, de la maîtrise des coûts et des capacités d'insertion durable du dispositif au sein d'un système d'acteurs (privés et/ou public) stable et autonome ;
 - 4- **Favoriser les partenariats public/privé et le montage de systèmes multi-acteurs**, en privilégiant les complémentarités opérationnelles, dans le but d'obtenir des effets leviers, de renforcer l'autonomie des partenaires locaux et des systèmes de gestion, de favoriser la constitution de réseaux de prestataires publics ou privés, afin d'accroître la qualité et la quantité des services disponibles pour les plus vulnérables ;
 - 5- **Insérer ces interventions dans les politiques nationales**, là où cela est possible ; contribuer à leur application au plan local, au sein des communautés bénéficiaires.

Inter Aide travaille dans 8 pays et mène une soixantaine de programmes de développement. En 2010, 135 510 familles de bénéficiaires (667 000 personnes) ont été appuyées pour répondre à leurs besoins vitaux.



La stratégie d'Inter Aide se décline en cinq domaines de compétences :

- Eau, Hygiène et Assainissement
- Développement agricole
- Santé – Lutte contre les grandes endémies et la mortalité infanto-juvénile
- Développement économique et social en milieu urbain
- **Accès à l'éducation avec 9 programmes en cours dans 2 pays (150 000 bénéficiaires) en zone rurale et 3 programmes en cours pour 3 500 familles en zone urbaine**



II. Présentation synthétique du contexte scolaire en Haïti (tendances, données...)

L'enseignement préscolaire s'adresse aux enfants âgés de 3 à 5 ans. L'enseignement fondamental est constitué de trois cycles, les deux premiers étant conçus comme le niveau d'éducation de base (de 6 à 12 ans) et le troisième comme un niveau d'orientation (de 13 à 15 ans).

→L'accès à l'éducation de base est globalement très insuffisant sur l'ensemble du pays et tout particulièrement en milieu rural. L'analyse du niveau d'accès à l'éducation de base¹ selon le pourcentage des communes par département montre que les quatre départements dont la déficience est la plus accentuée sont : le Centre, le Sud, l'Artibonite et l'Ouest. D'après cette étude, ces départements² ont respectivement 91,6%, 77,7%, 73,3% et 72,2% de leurs communes dans les quintiles les plus défavorisées.



→Les taux nets de scolarisation, observés par âge, sont nettement supérieurs chez les enfants de 7 à 11 ans (50 % et au-delà) que chez ceux de 6 ans (35 %) et suivent cette tendance ascendante (passant de 50 % à 75 % pour les autres tranches d'âge). L'intégration au système éducatif ne se fait donc pas de manière massive à l'âge de 6 ans (l'âge officiel d'entrée en 1^{re} Année Fondamentale³) mais aux âges qui suivent.

→En Haïti, le taux net de scolarisation au cycle primaire est de 49,6 %⁴. Sur le département du Centre, il est de 29,4 % taux, (de loin) le plus bas de tous les départements. Ce taux net est plus élevé chez les filles que chez les garçons (respectivement, 33,9% et 25,5% pour le département du Centre). Le rapport est identique au niveau national (respectivement, 51,4% contre 47,9%).

→Environ 90% des écoles primaires sont non publiques et 83% du nombre total d'élèves inscrits en milieu rural et 76,5% en milieu urbain sont dans le privé (voir tableau ci-dessous). La mosaïque d'institutions finançant le système n'est régie par aucun mécanisme de partenariat ni de cadre légal opérationnel. Ceci se répercute sur la qualité, la formation des enseignants, la production ainsi que la distribution équitable du matériel didactique.

Tableau 1. La répartition des effectifs élèves entre les zones rurales et urbaines

Secteurs	Rural	Pourcentage	Urbain	Pourcentage	Total
Privé	916 148	83%	584 174	76,5%	1 500 322
Public	185 754	17%	178 647	23,5%	364 401
Total	1 101 902	100%	762 821	100%	1 864 723

→La capacité du système à former les enseignants est principalement limitée par la non-opérationnalisation des plans de formation élaborés par le MENFP. Plus de 60% des enseignants du secteur privé n'ont aucune qualification académique et professionnelle.

A noter que l'ensemble de ces faiblesses est encore plus marqué en milieu rural isolé où l'Etat est quasiment absent. Les données (présentées ci-dessous) qui concernent une section rurale du département du Centre – sur laquelle Inter Aide a lancé un projet d'appui à la scolarisation primaire en 2007– l'illustrent parfaitement.

1 Selon le rapport 2004 « Carte de la pauvreté d'Haïti » réalisé par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.

2 Pour ce qui est du département du Centre, 11 de ces 12 communes sont placées dans les trois quintiles les plus déficients. 2 d'entre elles (dont Hinche), avec un accès très faible à l'éducation de base, sont situées dans le Haut Plateau Central.

3 L'enseignement fondamental, réparti sur 3 cycles, totalise neuf années d'études. Le niveau fondamental est constitué de l'ancien primaire (1^{re} à 6^e année = 2 premiers cycles du F) et des 3 premières années (3^e cycle du F) de l'ancien enseignement secondaire.

4 Selon les résultats de l'enquête (réalisée à partir d'un échantillonnage) menée en 2005-2006 par l'Institut Haïtien de l'Enfance et ORC MACRO, EMMUS IV (Enquête Mortalité, Morbidité, Utilisation de Services).



En juin 2007, un recensement mobilisant une équipe de 20 enquêteurs et 4 superviseurs a permis de dénombrer en peu moins de **12 000 habitants** sur la première section communale de Petite-Montagne, dont **4 500 enfants en âge d'aller à l'école** (6 à 20 ans). Sur ces 4 500 enfants, seuls 1 200 fréquentaient un établissement scolaire, dont seulement 827 dans la section communale même. **Le taux brut de scolarisation était de 33%** (827 enfants scolarisés sur 2 536 enfants âgés de 6 à 12 ans) **et le taux net de 21%** (523 enfants de 6 à 12 ans scolarisés sur 2 536 enfants scolarisables).

En novembre 2007, une **évaluation académique et pédagogique des maîtres** et une **évaluation des élèves** (test d'écriture, de lecture et de calcul) ont été réalisées pour l'ensemble des écoles signataires des contrats de pré-ciblage. Sur 55 professeurs recensés, 40 ont été évalués (examen de créole et de mathématiques + évaluation en salle de classe), et 200 enfants scolarisés de la 1^{re} à la 3^e année fondamentale ont participé au test d'évaluation des élèves. Les résultats ont montré que le niveau académique des maîtres est globalement très faible : la moyenne obtenue a été de 8,4/20 en créole et 6,7/20 en mathématiques (pour un test de niveau Certificat d'Etude Primaire) et de 8,2/20 pour l'évaluation pédagogique. En ce qui concerne les élèves, seuls deux tiers d'entre eux savent lire une phrase simple en 3^e AF et seulement un peu plus de la moitié maîtrise l'écriture. Ce faible niveau de progression semble directement lié au manque de formation des maîtres, associé à un manque de livres scolaires (seuls 33% des enfants possèdent un livre).

☞ Cf. Etat des lieux de l'offre scolaire sur les 3 zones d'intervention.

III. Contexte, enjeux et localisation des programmes d'appui à l'éducation de base menés par Inter Aide en Haïti

En octobre 2011, Inter Aide conduit trois programmes d'appui à la scolarisation sur le territoire haïtien, dans les sections communales suivantes :

- Petite Montagne, Boucan Carré et Desbaves, commune de Boucan Carré (Centre)
- Juanaria, communale de Hinche (Centre)
- 7^e Platon, 8^e et 9^e Palmes, commune de Petit Goâve (Ouest) en partenariat avec Concert-Action..



Contexte et enjeux globaux

Même si l'offre scolaire est un peu plus « développée » sur la commune de Petit Goâve, les faiblesses et besoins récurrents en termes de scolarisation primaire sont sensiblement les mêmes sur les trois zones.

Particulièrement isolées et défavorisées (régions de mornes accessibles presque uniquement à pied), mais densément peuplées (+ de 175 habitants au km²), les zones ciblées par le projet ne reçoivent qu'un soutien, souvent très extérieur, de quelques intervenants dans le domaine de la santé et/ou de l'agriculture. La densité des besoins reste donc particulièrement importante. En particulier, l'offre éducative (notamment pour le 2^e



cycle fondamental⁵) est très inférieure aux besoins : les taux brut et net de scolarisation, variables d'une section à l'autre, mais très inférieurs à la moyenne nationale sur deux des trois zones, se situaient (pour exemple) à respectivement 33% et 21%⁶ sur la commune de Boucan Carré au démarrage des activités.

La grande majorité des écoles recensées, dans les communes de Boucan Carré, Hinche et Petit Goâve, ne fonctionne que de manière intermittente (quelques mois de l'année, voire une année sur deux ou sur trois) et avec des moyens humains, matériels et financiers très limités. Les classes enseignées vont rarement⁷ au-delà de la fin du 1^{er} cycle fondamental (4^e Année Fondamentale) et sont toujours organisées selon le système précédant la réforme « Bernard » de 1982⁸. Les enseignements dispensés le sont selon la méthode « traditionnelle » : apprentissage par cœur et ânonnements collectifs avec le maître.

La majorité des maîtres impliqués dans ces écoles ont été scolarisés jusqu'à la 6^e ou 9^e année fondamentale, mais **n'ont jamais reçu de formation spécifique pour enseigner**. Ce sont d'abord des paysans, parfois des pasteurs, ou bien des jeunes qui reviennent dans leur localité d'origine après avoir complété deux ou trois cycles d'études primaires à Mirebalais, Hinche, ou encore Petit Goâve. Ce sont des personnes de la zone, un peu plus lettrés que les autres, qui offrent ou échangent contre services ou rémunération leurs modestes connaissances et leur bonne volonté pour essayer de scolariser tant bien que mal les enfants de leur localité.

Les écoles sont par ailleurs très peu pourvues en infrastructures, équipements et matériels didactiques, notamment au niveau du mobilier et des manuels scolaires. Dans leur grande majorité, les enfants ne disposent pas des supports d'apprentissage de base (cahiers et/ou ardoises, crayons...). Les écoles qui sont hébergées dans les bâtiments d'une église semblent offrir de meilleures conditions d'apprentissage, mais elles sont en général sous équipées de la même façon que les autres. Les infrastructures sont rudimentaires, constituées dans le meilleur des cas d'une simple « *tonèl peyi* »⁹ couverte de tôles.

Enfin, le nombre d'enfants scolarisés dans chaque école est très variable, mais nombre d'écoles recensées (notamment sur Juanaria) scolarisent moins de 100 enfants. **Le retard scolaire est très important**, avec un âge moyen des élèves de 12 ans en 1^{re} année fondamentale (âge attendu : 6 ans) et de 14 ans en 2^e Année Fondamentale (âge attendu : 7 ans)¹⁰.

Les besoins sont donc conséquents à tous les niveaux. Outre le fait que de sérieuses insuffisances sont à noter au niveau des maîtres (quantitativement et qualitativement) et des équipements scolaires, en particulier dans les zones les plus isolées, les représentants du MENFP les plus proches sont basés en ville (Mirebalais, Hinche, Petit Goâve), ce qui prive les écoles isolées de tout suivi administratif et pédagogique officiel.

Les populations concernées ne disposent donc, aujourd'hui, que de leurs propres moyens pour remédier à la situation.

Or, les compétences des divers agents scolaires, la mobilisation des parents au sein d'assemblées actives et la mise en place de groupements représentatifs aptes à appuyer une gestion efficace et plus transparente de l'école de leur communauté constituent des facteurs-clés de l'amélioration durable de la scolarisation primaire, tout particulièrement en milieu rural très isolé.

L'enjeu pour ces projets est de finaliser le renforcement en cours des 16 écoles appuyées sur Boucan Carré et de lancer un nouveau cycle d'appui pour 60 autres écoles précibléées sur la section voisine de Juanaria (commune de Hinche) et celles de Platon et des Palmes (commune de Petit Goâve). Les renforcements apportés sont réalisés en créant les conditions d'une mobilisation concrète et collective et en transférant aux

⁵ L'Ecole Fondamentale est composée de trois cycles répartis sur neuf années. Le 2^e cycle, qui couvre les 5^e et 6^e AF, équivaut au cours moyen français (CM1/CM2).

⁶ Pour rappel le taux net de scolarisation dans le département du Centre est de 42% ; taux le plus bas de tous les départements du territoire haïtien.

⁷ Excepté sur les zones proches de la route et/ou d'un bourg important sur la commune de Petit Goâve.

⁸ Cette réforme a modernisé le cursus académique et est à l'origine de l'organisation actuelle de l'enseignement primaire.

⁹ Tonnelle Pays : construction locale, très rudimentaire, et particulièrement exposée aux intempéries (quotidiennes en saison des pluies).

¹⁰ En Haïti, l'intégration au système éducatif ne se fait pas de manière massive à l'âge de six ans (taux net de scolarisation à cet âge : 35%), mais aux âges qui suivent. Ce constat est d'autant plus marqué en milieu rural isolé.



acteurs clés les compétences leur permettant de prendre en charge eux-mêmes cette amélioration. **L'accent est mis sur la structuration et la formation des communautés** puis sur le renforcement en matière d'équipements durables. L'appui est, à toutes les phases du projet, dépendant de différents critères (niveau de mobilisation de la communauté, fonctionnement de l'école, assiduité et ponctualité des élèves et des maîtres...) évalués sur plusieurs mois avec les acteurs impliqués.

Localisation et présentation pour chaque zone

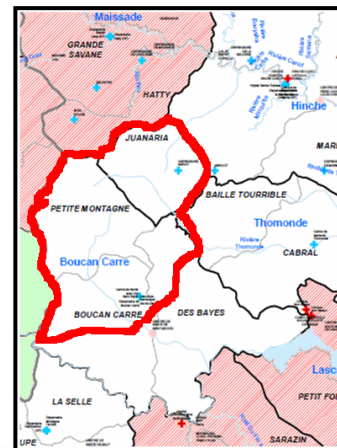
Département du Centre

Commune de Boucan-Carré (sections de Petite-Montagne, Boucan-Carré, Desbays) :

- Population concernée : **17 027** habitants
- Nombre de familles : **3 200** (soit 5,3 personnes/famille)
- Taux brut et net de scolarisation : respectivement **33 % et 21 %**
- Nombre d'écoles primaires soutenues : **16**
- Nombre d'élèves actuellement scolarisés dans ces écoles : **2 300**
- % des 6-12 ans : **63%**

Commune de Hinche (section de Juanaria) :

- Population concernée : **12 862** habitants
- Nombre de familles : **2 696** (soit 4,8 personnes/famille)
- Taux brut et net de scolarisation : respectivement **82 % et 49 %**
- Nombre d'écoles primaires précibléées : **17**
- Nombre d'élèves actuellement scolarisés dans ces écoles : **1 576**
- % des 6-12 ans : **58 %**



Département de l'Ouest



Commune de Petit-Goâve (sections de 7^{ème} Platon, 9^{ème} et 10^{ème} Palmes) :

- Population concernée : **34 481** habitants
- Nombre de familles : **8 338** (soit 4,7 personnes/famille)
- Taux brut et net de scolarisation : respectivement **151 % et 68 %**
- Nombre d'écoles primaires soutenues : **40**
- Nombre d'élèves actuellement scolarisés dans ces écoles : **5 967**
- % des 6-12 ans : **43 %**

➡ Au total, les 3 programmes appuient actuellement **73 écoles primaires** qui scolarisent **9 843 enfants**.



IV. Objectifs poursuivis et résultats attendus par les programmes scolaires en Haïti

Objectif : Renforcer durablement l'accès à une éducation de base pour les enfants des sections communales rurales les plus démunies du pays.



Zone d'intervention de Boucan Carré – Chaîne des Montagnes noires – Département du Centre

Résultats attendus :

- Les communautés de parents et responsables des écoles sont mobilisés autour de la scolarisation des enfants
- L'implication et la formation de l'ensemble des acteurs assurent la viabilité de l'offre scolaire et permettent une amélioration durable des conditions d'apprentissage
- Les écoles disposent d'un environnement d'apprentissage durablement amélioré
- Les écoles partenaires fonctionnent en réseau autour d'une école de référence sur chaque zone

Les renforcements apportés sont réalisés en créant les conditions d'une mobilisation concrète et collective et en transférant aux acteurs clés les compétences leur permettant de prendre en charge eux-mêmes cette amélioration. **L'accent est mis sur la structuration et la formation des communautés** (appui à la mise en place de CPE, formation des gestionnaires de l'école, sensibilisation et accompagnement des parents...) puis sur le renforcement en matière d'équipements durables. L'appui est, à toutes les phases du projet, dépendant de différents critères (niveau de mobilisation de la communauté, fonctionnement de l'école, assiduité et ponctualité des élèves et des maîtres...) évalués sur plusieurs mois avec les acteurs impliqués.

Le cycle d'appui est prévu sur **5 ans** et se présente comme suit pour les cinq cohortes en cours d'accompagnement :

Commune	Cohorte	Préciblage ¹¹	Contrat année 1	Contrat année 2	Contrat année 3	Désengagement progressif
Boucan Carré	Petite-Montagne	09/07 – 03/08	04/08 – 03/09	04/09 – 03/10	04/10 – 04/11	05/11- 06/12
	Des Bayes	10/08 – 03/09	04/09 – 03/10	04/10 – 03/11	04/11 – 03/12	04/12 – 06/13
Hinche	Juanaria	11/11- 06/12	07/12 – 06/13	07/13 – 06/14	07/14 – 06/15	07/15 – 06/16
Petit Goâve	Platon	01/11- 06/11	07/11 – 06/13	07/13 – 06/14	07/14 - 06/15	07/15 – 06/16
	Les Palmes	01/11- 06/11	07/12 – 06/13	07/13 – 06/14	07/14 - 06/15	07/15 – 06/16

¹¹ Contrat de préciblage, contrat de renforcement « année 1 », contrat de renforcement « année 2 », etc.



Hypothèses de départ¹² qui ont permis de définir la démarche, ses différentes étapes, ainsi que l'appui apporté :

- Il est préférable de **s'appuyer non seulement sur des écoles en fonctionnement** (c'est-à-dire partir de l'existant plutôt que d'encourager l'ouverture de nouvelles structures) **mais aussi sur les modes d'organisation ou de gouvernance (même « imparfaits ») déjà établis** dans chacune d'entre elle (qu'il s'agisse de comités de gestion, d'une direction individuelle, etc.). Le fait de renforcer l'existant favorise l'appropriation et la pérennisation des activités.
- **L'instauration d'une période de préciblage** avant le lancement concret de l'appui contribue à l'atteinte des résultats. Ces quelques mois (de 6 à 12, en fonction des contextes d'intervention) d'observation, d'évaluation, mais aussi de forte responsabilisation des communautés ayant exprimé une demande d'appui présentent plus d'un intérêt et constituent une étape essentielle pour le bon déroulement du cycle de soutien. En premier lieu, le préciblage permet de confirmer une idée intéressante : même les écoles rurales les plus démunies sont en capacité de progresser d'elles-mêmes, sans appui financier extérieur¹³, ce qui alimente le « capital confiance » des communautés. Par ailleurs, le préciblage permet d'affiner l'identification des besoins (spécifiques à chaque école) et d'évaluer le niveau de motivation de la communauté de façon plus précise. En sélectionnant les écoles en amont et en appuyant en priorité les écoles qui sont « viables » (responsables et parents très mobilisés et en capacité de faire progresser l'école par eux-mêmes, effectifs potentiels suffisants, volonté établie de s'inscrire dans le cadre du système éducatif haïtien, prise en charge par les parents et/ou l'école des frais de fonctionnement de base...), le cycle d'appui peut être relativement court et les renforcements apportés ont davantage de chance d'être pérennes.
- **La contractualisation de l'appui et la mise en œuvre par étapes progressives maximisent la mobilisation des communautés**. En mettant l'accent sur la formation de chacun des acteurs de l'école (parents, élèves, maîtres, comités de gestion, autorités locales) et en modulant l'appui en fonction du niveau d'appropriation et des capacités de gestion de chaque équipe-école, on augmente l'efficacité et la durabilité des investissements réalisés.
- **Les parents sont capables d'assumer le paiement des écolages et sont prêts à le faire s'ils constatent une amélioration du fonctionnement de l'école**. Il est donc préférable de ne pas subventionner les salaires des maîtres. Non seulement cette hypothèse a été confirmée (paiement régulier des enseignants tout au long de l'action), mais de surcroît le montant des écolages, et donc du salaire des maîtres, a augmenté d'année en année et les effectifs-élèves ont cru simultanément (exemple : de 1 425 élèves en 2007-08 à 2 516 élèves en 2010-11 pour les deux cohortes d'écoles de Boucan Carré, soit une augmentation de 76,5%). Le turn-over des enseignants s'en est trouvé réduit. Par ailleurs, cette responsabilité financière des parents les incite à s'impliquer davantage dans la vie de l'école (dont le fonctionnement est de fait plus démocratique) et les rend plus exigeants sur le plan qualitatif.
- **Le fonctionnement des écoles en réseau favorise leur autonomisation, encourage l'émulation entre les écoles et les maîtres et contribue à la durabilité des changements de comportements**. En année 3 du projet mis en œuvre sur la commune de Boucan Carré, on constate que les écoles fonctionnent bien et bien en réseau « autour » d'une école de référence, capable d'accueillir des sessions de formation pour les maîtres et membres de comités, et d'organiser des séances de tutorat régulières, ce qui est novateur.

Le fait que les hypothèses de départ soient vérifiées avec succès¹⁴, après 3 ans d'intervention sur un cycle de 5 ans sur la commune de Boucan Carré, confirme la pertinence d'une démarche, certes très exigeante pour les communautés impliquées, mais extrêmement participative et responsabilisante. Cela encourage également Inter Aide à mettre en œuvre cette méthode, tout en l'adaptant au contexte et aux besoins, sur des sections

12 Ces hypothèses s'appuient sur l'expérience acquises et les leçons tirées sur les projets d'appui à la scolarisation primaire dans la Chaîne des Cahos conduit entre 1983 à 2010.

13 Bien sûr, le niveau de progression atteint dépend des moyens (humains, financiers et matériels) dont disposent les écoles et il reste par nature limité, ce qui justifie le lancement d'un cycle d'appui plus conséquent.

14  Cf. base de données du projet avec évolution des principaux indicateurs depuis le lancement.



rurales voisines et/ou dans d'autres départements dont les leaders et responsables de petites écoles communautaires ont sollicité un appui.

C'est le cas pour la section communale de Juanaria (commune de Hinche) où Inter Aide a déjà réalisé deux prospections. Une première phase de préciblage sera lancée au printemps 2011 en anticipant un « glissement » progressif des activités avec un désengagement partiel sur la 1^{re} cohorte d'écoles de Petite-Montagne / Sivol. Par ailleurs, suite au tremblement de terre, et aux demandes d'appui répétées de nombreuses écoles touchées par le séisme sur le département de l'Ouest, Inter Aide a également lancé, en septembre 2010, un **cycle d'appui similaire pour quarante écoles des sections hautes de Petit Goâve** (Platon et Les Palmes), en partenariat avec l'association haïtienne Concert-Action, partenaire d'Inter Aide de longue date.

Sur ces deux nouvelles zones, la méthode sera globalement reproduite à l'identique en conservant l'idée centrale d'un appui modulé et contractualisé, adapté aux besoins spécifiques de la zone¹⁵, mais également de chaque école.

V. Présentation de la démarche (cycle d'appui) des projets d'appui à la scolarisation primaire en Haïti

1. Visites prospectives (le plus souvent en réponse à une demande d'appui)

Durée : En fonction de l'étendue des zones, **ces visites peuvent prendre de 15 jours à un mois au total**. Il est préférable de faire plusieurs visites d'une semaine, à plusieurs reprises et à des périodes différentes de l'année, pour avoir une meilleure idée de l'offre scolaire (beaucoup d'écoles ne fonctionnent, par exemple, que jusqu'en février /mars et ferment ensuite leurs portes faute de moyens), mais aussi pour essayer de diversifier au maximum les contacts et points d'appui sur la zone.

- Vérifier si la demande est « collective » et/ou si les besoins sont ressentis par une majorité de la population concernée
- Vérifier la réalité des besoins (visites, recueil des données disponibles...)
- Voir si Inter Aide (en fonction de ses compétences et priorités) peut apporter une véritable plus-value
- Présenter plus avant Inter Aide : principes, domaines de compétences, actions menées en Haïti, domaines d'intervention et en profiter pour préciser ce qu'IA n'appuie pas
- Prendre contact avec des personnes ressources, relais, sur zone
- Recueillir les premiers éléments pour définir les contours du projet



Réunion sur une localité de Juanaria –
Département du Centre

2. Enquêtes et études préalables (état des lieux de la scolarisation sur la zone)

Durée : 3 à 4 mois en fonction de l'étendue de la zone.

- A. **Réunions « communautaires »** avec leaders et responsables des écoles pour présenter les activités qui vont être menées au cours des prochains mois

 Trame de la réunion ; documents de présentation du projet en français et en créole

¹⁵ Par exemple, sur les sections rurales de Petit-Goâve l'offre scolaire étant relativement large et le nombre d'enfants scolarisés dans le primaire au dessus de la moyenne nationale, l'équipe travaillera plus en profondeur sur les aspects « qualitatifs » (augmentation des compétences et savoir-faire des maîtres, amélioration de l'environnement d'apprentissage, mise en place de normes de fonctionnement, diminution des cas abandons en cours d'année et/ou de rentrée tardive...).





Réunion prospective dans une école de Boucan-Carré – Département du Centre

Ces rencontres sont organisées par zone ou sous zone en fonction de l'étendue de ces dernières. Elles permettent de présenter à nouveau¹⁶ Inter Aide, l'objet de sa présence (demandes d'appui), de vérifier l'intérêt ressenti par les personnes présentes, et de rappeler les principes/priorités de l'organisation.

Elles permettent également d'informer tous les leaders et personnes impliquées dans les écoles, des visites et enquêtes qui seront réalisées au cours des prochains mois, de préciser leur finalité, et de répondre aux éventuelles questions.

B. Réalisation d'enquêtes dans toutes les écoles d'une zone données (évaluation des conditions d'apprentissage, des forces et faiblesses, et des besoins école/école)

📁 Formulaire d'enquête ; grille d'évaluation des écoles ; base de données écoles.

Ce travail permet d'avoir le « profil » de chaque école de la zone, mais également d'établir la « carte scolaire » de la zone (notamment les distances entre chacune d'entre elles). Les écoles sont ensuite géo-référencées et localisées sur une carte de la zone d'intervention.



Enquêtes menées dans 2 écoles de Delatte – Commune de Petit-Goâve (Ouest)

C. Recrutement et formation d'une équipe d'enquêteurs et superviseurs (ressources humaines issues de la zone)

📁 Guides de formation pour les enquêteurs et superviseurs.

Ce recrutement pour une mission ponctuelle permet de repérer des ressources d'un « bon » niveau qui pourraient intégrer la future équipe d'animateurs du projet.



16 Une première présentation a lieu au cours des visites prospectives.



D. Réalisation d'un recensement démographique exhaustif (calcul des taux de scolarisation globaux et par localité)

Formulaire d'enquête

En fonction de l'étendue des zones d'intervention, ce recensement (réalisé foyer/foyer) est réalisé sur une dizaine de jours par une équipe d'enquêteurs locaux, recrutés sur zone.

Pour une section communale d'environ 15 000 habitants (soit 3 000 familles), ce travail est mené par 12 enquêteurs qui doivent recenser au moins 25 foyers par jour. Les enquêteurs sont appuyés par 3 superviseurs et le responsable du projet.

E. Traitement des données écoles et démographiques

Base de données recensement.

Mise en place d'une base de données du projet. Enregistrement des données préalables (effectifs globaux/école/classe, répartition filles/garçons, taux de scolarisation net et brut, âge moyen par classe, niveau d'équipement et d'infrastructure des écoles, fournitures pour les élèves, montant des écolages, niveau de recouvrement, niveau de salaire des maîtres, etc.). L'analyse permet d'adapter l'appui aux besoins recensés et de cibler plus particulièrement les localités avec les plus faibles taux de scolarisation et/ou les moins bien loties en termes d'offre scolaire. Sur des zones d'intervention vastes où l'offre scolaire serait relativement diversifiée (ex de Petit Goâve), les données recueillies permettent également de faire un « pré » préciblage afin de sélectionner les écoles qui participeront à la période de préciblage du projet.

Ce temps d'études et d'enquêtes (environ 3 mois au total) permet de présenter le projet et l'approche à l'ensemble de la communauté, de visiter les principales localités de la zone, de rencontrer la population, de répondre aux questions, de « taire » les rumeurs sur tel ou tel soutien que pourrait apporter l'ONG, de préciser les attentes en termes de participation communautaire, de repérer les leaders et/ou personnes ressources les plus dynamiques, mais également de recruter la future équipe du programme.

3. Les 3 étapes du projet

L'appui apporté se déroule en **plusieurs étapes** et les engagements respectifs de chacune des entités impliquées sont contractualisés et évalués à la fin de chaque période.

L'étape 1 : PRE-CIBLAGE ; peut durer de 6 à 12 mois. Il s'agit de :

- Définir les besoins prioritaires (école par école) et fixer des **critères de ciblage**¹⁷ qui seront suivis et évalués de manière participative tout au long de la période ;
- Suivre et accompagner **l'avancement des écoles pré-ciblées par rapport aux objectifs définis et actions à entreprendre** (visites et bilans intermédiaires réguliers, réunions avec les différentes entités, formations et sensibilisations sur les rôles et responsabilités au sein de l'école, ...)
- **Sélectionner les écoles** qui ont fait preuve de leur capacité à faire fructifier les « apports » de l'étape 1 et qui ont donc atteint tout ou partie des objectifs prédéfinis (critères de ciblage) et, en fonction, apporter un appui modulé.

¹⁷ Ces critères, **objectifs préalables** à atteindre par la communauté et ses différents « groupes » par eux-mêmes avant de passer à l'étape 2, porteront notamment sur le nombre d'enfants inscrits dans l'école, les ponctualité et assiduité des maîtres et des élèves, le respect du calendrier scolaire du MENFP, la participation des parents à la vie de l'école (présence et fonctionnement d'une assemblée et/ou d'un comité), le recouvrement des écolages, l'entretien et les petites réparations du bâtiment existant.



L'étape 2 : **APPUI RENFORCE** ; peut durer 3 années. Il s'agit de :

- Définir de **nouveaux objectifs de progression et contractualiser les engagements** avec les différents acteurs concernés (parents, représentants des parents, directeurs, élèves, maîtres...);
- Suivre et appuyer la mise en pratique des engagements qui conditionneront les renouvellements et modalités de l'appui en années 2, 3 et 4 ;
- **Renforcer l'appui** (sensibilisation et responsabilisation des parents d'élèves ; structuration et formation des Comités de Gestion, formation des directeurs et autres entités représentatives ; formation académique et pédagogique des maîtres ; réhabilitation d'un bâtiment ou construction d'un nouveau ; appui à l'acquisition d'équipements mobiliers, de blocs sanitaires et de matériels didactiques durables...);
- **Suivre et accompagner l'équipe-école** dans la mise en œuvre de ces projets ;
- **Evaluer la progression** de chaque école en termes d'effectifs, d'appropriation, de qualité de gestion, de recouvrement des écolages, de qualité de l'enseignement et de qualité de l'environnement.
- **Identifier des écoles « pilotes »**, pôles de référence administratif et pédagogique, qui serviront de point d'appui (formation, stages, tutorats, ...) à une dizaine d'écoles environnantes organisées en réseau.

L'étape 3 : **DESENGAGEMENT PROGRESSIF** ; dure de 1 à 2 ans. Il s'agit de :

- Poursuivre le suivi, mais de façon plus extérieure ;
- Finaliser le plan de formation des maîtres ;
- Accompagner les écoles pour une prise en charge locale du suivi pédagogique (écoles référentes, directeurs pédagogiques...).

A. Le pré-ciblage

Idéalement, mais ce n'est pas toujours possible, il serait préférable que le pré-ciblage démarre en début d'année scolaire et/ou ne s'achève pas au-delà du mois d'avril afin de pouvoir réaliser les réunions bilan avant les vacances scolaires et/ou la saison des pluies¹⁸.

→ **L'équipe est recrutée et reçoit 2 jours de formation (travail en équipe)**. Les contenus abordés sont les suivants :

- Présentation d'IA, de la logique d'intervention (principes de base)
- Présentation détaillée du projet (focus sur l'intérêt du pré-ciblage)
- Présentation des outils de suivi du préciblage et des contrats
- Echange autour du premier module de formation (intitulé « lancement », « formation de base » ou « Charte » en fonction des zones) qui sera proposé aux leaders et responsables des écoles.
- Occasion d'insister sur l'importance d'avoir une approche participative, de ne pas se substituer à la population : on renforce l'existant et on appuie dans les domaines pour lesquels la communauté manque de moyens ou d'expertise technique.

→ **L'équipe organise une réunion avec tous les directeurs d'école et les leaders**

📁 *Trame de la réunion*

Présentation du projet, explication du cycle d'appui (5 ans) et de la phase de pré-ciblage (que va-t-il se passer pendant les 6 à 12 mois qui viennent ?), rappel de l'approche d'IA (les principes d'intervention et notamment la contractualisation des engagements).



→ **Evaluation du niveau académique des maîtres :**

¹⁸ Entre avril et août, les familles sont accaparées par les activités agricoles et donc beaucoup moins disponibles.



📁 *Modèle d'examens utilisés pour 4 matières (mathématiques, créole, français, sciences) ; procédures pour l'organisation de l'évaluation ; grilles de résultats.*

Evaluation de l'ensemble des maîtres de la zone sur un examen de niveau 6^e Année Fondamentale afin de mettre en relief leurs forces et faiblesses et d'adapter le plan de formation qui sera dispensé tout au long du cycle d'appui.

→ **Evaluation des compétences de base des élèves de 3^e Année Fondamentale en lecture/écriture/calcul**

📁 *Modèle d'évaluation (épreuves de lecture, d'écriture et de calcul)*

📁 *Grille de résultats (notes, % de réussite/école et par zone)*

📁 *Modalités d'organisation*



Permet de déceler les faiblesses récurrentes des élèves, mais également des maîtres ; d'affiner le plan de formation et l'encadrement pédagogique à mettre en place (en année 1 de renforcement).

Ces 2 évaluations font l'objet d'un travail d'analyse permettant de définir et d'orienter les stratégies à mettre en place (formation, tutorats semi-collectifs, appui pédagogique individualisé) pour améliorer la qualité des enseignements dispensés et le niveau des élèves.

→ **Formation de base (lancement officiel de la phase de pré-ciblage) pour les responsables des écoles**

📁 *Module de formation ; Support pédagogique ; Cahier des charges pour le formateur ; Grilles de formation ; Modèles de contrat de préciblage.*

Durée : 2 jours minimum.

Objectifs :

- Expliquer les bases du partenariat
- Présenter les critères objectifs sur lesquels IA s'appuiera pour sélectionner les écoles et moduler son appui
- Les écoles rédigent un « règlement intérieur » (Charte) : permet de voir quelles sont les priorités des écoles en termes de fonctionnement et de s'appuyer sur ces propositions pour définir les critères préciblage et objectifs de progression
- Chaque école définit un plan d'action (pour atteindre les objectifs de progression) à déterminer en fonction de leur situation de départ
- Signature des contrats de pré-ciblage (signés également par les Casec19 de la juridiction et l'inspecteur de zone)



Formation de base pour les responsables des écoles préciblées des sections rurales des Palmes et de Delatte



→ **Lancement des visites de suivi dans les écoles.**

📁 : fiches de suivi des indicateurs, fiches « compte-rendu d'Assemblée des Parents²⁰ », fiches de contrôle des effectifs maîtres et élèves les jours de vacances et de retour de vacances (évaluer le respect du calendrier scolaire).

Objectifs :

- Suivre et recueillir les données relatives aux critères de pré-ciblage (objectifs à atteindre par l'équipe école et les parents)
- Observer le fonctionnement de l'école et le dynamisme de la communauté
- Apporter des conseils et recommandations
- Tenir les différents acteurs mobilisés
- ...



Bilan du préciblage à mi-parcours avec les responsables de l'école (directeurs et comités de parents)

Les données sont implémentées dans la base de données du projet. **Une première analyse du pré-ciblage (avancement vers les résultats attendus) est réalisée à mi-parcours afin de faire un premier bilan** (en fonction de la durée du pré-ciblage, les bilans intermédiaires peuvent être trimestriels). Ce bilan est présenté par les animateurs aux responsables des écoles de leur « juridiction ». Cette rencontre permet d'informer les parents et équipes école sur le niveau d'atteinte des objectifs, de mettre chaque partie prenante (signataire du contrat) devant ses responsabilités, de motiver et/ou remotiver les différents acteurs et de préciser les points sur lesquels l'école doit porter plus particulièrement ses efforts.

L'analyse finale est réalisée par l'équipe et le responsable de programme en fin de pré-ciblage. En fonction des résultats (niveau d'atteinte des objectifs de pré-ciblage), **l'équipe sélectionne les écoles qui se sont mobilisées le plus fortement sur la période et qui semblent en capacité de faire fructifier les renforcements à venir.**

📁 Grille d'analyse / résultat du pré-ciblage ; Base de données du projet.

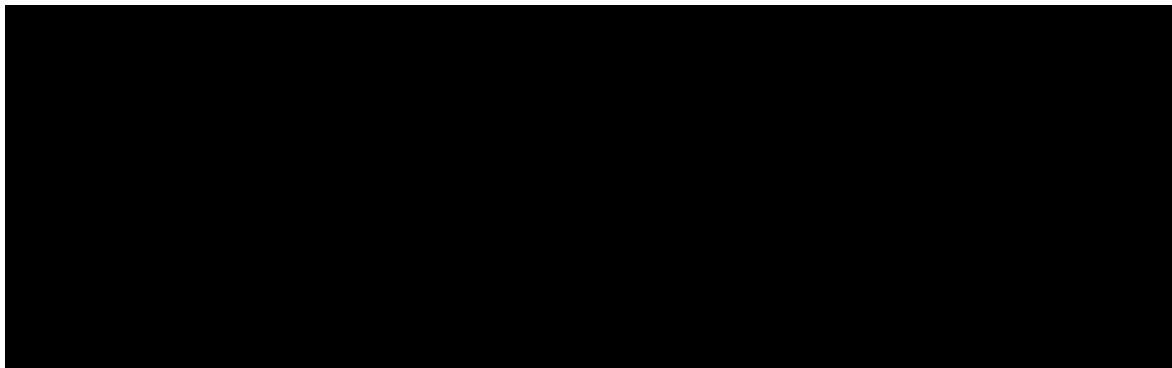
Cette grille mesure d'une part, le niveau d'atteinte des objectifs et, d'autre part, la progression par rapport à la situation de départ ; l'objectif étant de ne pas seulement privilégier les écoles les plus solides, mais de valoriser tout autant les efforts consentis par des écoles plus faibles, mais fortement motivées pour améliorer leur situation.



20 Assemblée de Parents, appelées également (en fonction des zones) AG (Assemblées Générales).



Les écoles sélectionnées peuvent ensuite bénéficier **d'un plan de renforcement modulé** en fonction des besoins observés, mais aussi de leurs niveaux de mobilisation et de viabilité (Cf. résultats de la grille de pré-ciblage). Les niveaux requis (1, 2, et 3) peuvent varier en fonction du contexte des zones d'intervention.



La période de pré-ciblage permet également de **repérer les écoles particulièrement dynamiques et/ou avec un potentiel de progression fort (bases solides)**. Ces dernières bénéficieront d'un appui supplémentaire spécifique afin qu'elles deviennent à moyen terme des écoles de référence sur la zone, modèle tant au niveau administratif que pédagogique, mais également point d'appui pour les écoles environnantes (accueil des formations, des nouveaux maîtres en stage, ...).

Pendant la période de pré-ciblage et en fonction du contexte, le projet peut appuyer certaines initiatives positives des communautés (petite réhabilitation d'un bâtiment, achat de tableaux, ...), mais aussi organiser quelques formations et/ou doter les écoles de certains matériels didactiques qui les aideront à améliorer leur fonctionnement. Ces apports doivent être perçus comme un soutien du projet aux efforts consentis par les communautés impliquées.

Autres activités menées pendant le pré-ciblage et qui représentent une source de motivation supplémentaire :

- Formation des maîtres à l'utilisation du programme détaillé et à la préparation de leçon : l'objectif est de donner les moyens aux maîtres de remplir deux des engagements pris au lancement du pré-ciblage (préparer ses leçons et respecter le programme officiel du MENFP)
- Distribution de « kits scolaires » (manuels scolaires) pour élèves et maîtres (voire d'armoires pour stocker ces matériels)
- Distribution des programmes officiels du MENFP (programme détaillé par niveau)
- Formations courtes (initiation²¹) des Comités de Parents et responsable de l'école à la gestion d'une caisse et au suivi des écolages, à la gestion des livres et à la réalisation d'inventaires, et à la rédaction d'un budget prévisionnel



De gauche à droite : formation des maîtres, des directeurs et comités de parents, et dotation de manuels scolaires

21 Ces contenus seront repris tout au long du cycle d'appui et adaptés à la réalité du terrain (en fonction des difficultés rencontrées dans la mise en pratique au quotidien).



B. L'appui renforcé

B-1. Les différentes composantes de l'appui:

Formation²² des responsables de l'école et comités de parents + accompagnement

Les **neuf modules** prévus visent l'appropriation, par les membres des comités, de méthodes et techniques particulières ainsi que la maîtrise des outils de gestion de l'école. L'ensemble de ces modules représente **209 heures de formation**.

 *Modules de formation ; grilles de suivi.*

S'ensuivent l'intitulé de chaque séminaire ainsi que, pour chacun d'entre eux, les principaux éléments de contenu :

1) Formation de base (32 heures)

- Mission de l'école dans le contexte du système éducatif haïtien
- Définition de l'école de qualité et ses principes
- Préparation d'un plan d'action pour les participants pour leur école sur le court et le moyen terme
- Définition du rôle et des responsabilités des membres du comité de gestion et des maîtres

2) Elaboration et gestion d'un projet de fonctionnement d'école (32 heures)

- Notion de projet de fonctionnement : démarche, différentes étapes
- Préparation d'un plan d'action
- Rédaction du document du projet de fonctionnement
- Soutenance du projet de fonctionnement
- Réalisation du projet de fonctionnement
- Evaluation du projet de fonctionnement

3) Gestion du matériel scolaire (21 heures)

- Différents matériels (mobilier, livres, fournitures) de l'école et leurs gestions (intérêt et techniques d'une bonne gestion)
- Etapes pour la gestion des livres et fournitures pour une année scolaire
- Inventaire : notion, réalisation (outil, estimation du matériel nécessaire)
- Commande : outil, paiement et comptabilisation
- Réception d'une livraison (comportement, outil)
- Prêt des manuels scolaires (système, outil)
- Protection du matériel de l'école (identification, moyens)
- Stock (notion, outil pour le suivi)

4) Gestion financière des écoles communautaires (25 heures)

- Analyse de la situation financière de l'école
- Différents modes de financement de l'école
- Comptabilité :
 - principes de base, outils pour la réalisation d'une comptabilité simple
 - enregistrement des opérations, bilan, conciliation bancaire

5) Formation au KTM (Kontwòl Travay Mèt) (14 heures)

- Rôle et responsabilités des différents acteurs de l'école
- Intérêt du KTM mensuel
- Etapes et outils pour la réalisation des KTM
- Rôle et responsabilités des différents acteurs de l'école dans la réalisation des KTM

6) Gestion de conflits (21 heures)

- Importance des bonnes aptitudes relationnelles

22 L'ensemble des modules est disponible sur demande.



- Techniques et méthodes pour de bonnes aptitudes relationnelles

7) Gestion de l'information (25 heures)

- Collecte des informations
- Rédaction de certains documents tels que : lettres administratives, compte-rendu de réunions, rapports, etc.
- Transmission des informations, à l'oral et à l'écrit
- Utilisation des informations

8) Classement et archivage (14 heures)

- Identification des documents de l'école
- Intérêt et fonctions de la conservation des documents
- Outils et procédures pour le classement
- Outils et procédures pour l'archivage

9) Préparation et animation de réunions (25 heures)

- Classification des réunions et rôle de l'animateur de réunion
- Qualité de base d'un animateur de réunion, position d'un animateur face à son groupe
- Différents types de groupes et de personnes
- Techniques et outils pour animer une réunion
- Etapes pour la planification et préparation d'une réunion

Le réinvestissement des compétences et capacités acquises est accompagné sur le terrain et au quotidien par **une équipe d'animateurs**. Ces derniers apportent appui et conseil et suivent la bonne utilisation des outils de gestion de l'école.

Formation des maîtres²³ et appui pédagogique en salle de classe

Le MENFP n'étant que très faiblement présent et/ou actif dans les zones rurales, les maîtres qui enseignent dans la majorité des écoles de la région ne sont ni formés, ni appuyés par les autorités éducatives régionales. Il s'agit de personnes originaires de la zone qui n'ont pour la plupart été scolarisées que jusqu'à la fin du 2^e ou du 3^e cycle du Fondamental (fin de primaire ou de collège). Par conséquent, ils ont besoin de suivre une formation à la fois académique et pédagogique, qui leur permette d'enseigner malgré tout dans le respect du curriculum national et en mettant en œuvre les principes de base d'une pédagogie active.

 Modules de formation ; grilles de supervision pédagogique et de suivi du réinvestissement en salle de classe.

Le cursus complet compte 25 modules et représente **environ 350 heures de formation**.

→ MODULES DISCIPLINAIRES

Créole

- a) *Communication orale (14 heures)*
 - compréhension et reformulation de différents types de messages
 - exécution et formulation de consignes
 - description à partir d'observations
 - expression et justification d'opinions
 - règles de la prise de parole
 - expressivité : prononciation, intonation, débit
- b) *Communication écrite (28 heures)*

23 L'ensemble des modules est disponible sur demande.



- lecture (cursive, documentaire, expressive)
 - production écrite : rédaction de différents types de textes (narratif, descriptif, argumentatif, correspondance...), présentation d'opinion, élaboration de plans, etc.
 - acquisition de vocabulaire et recherche lexicale
- c) *Outils de la langue (14 heures)*
- mécanismes de base de l'orthographe créole
 - principales règles de fonctionnement de la langue créole (grammaire)
- d) *Lang ak sosyete nan peyi Dayiti (7 heures)*
- konnen istwa lang kreyòl Ayisyen an
 - konnen stiyasyon lengwistik lang kreyòl Ayisyen an
 - konnen plas lang kreyòl la nan sosyete Ayisyen an
 - identifiye peyi ki pale kreyòl yo
 - konprann kòman lang kreyòl Ayisyen an evolye

Français

- a) *Communication orale (28 heures)*
- compréhension et production de différents types de discours
 - reformulation, compte-rendu de faits et récits
 - expression et justification d'opinions
 - vocabulaire : recherche, explication, formation de nouveaux mots
 - règles de la prise de parole
 - expressivité : prononciation, intonation, débit
- b) *Communication écrite (21 heures)*
- lecture : repérage, recherches diverses, expressivité
 - production écrite : rédaction et production de textes répondant à diverses intentions de communication, élaboration de plans
- c) *Outils de la langue (14 heures)*
- approche comparative phonétique, syntaxique et lexicale du créole et du français
 - mécanisme de base de l'orthographe d'accord et grammatical : genre et nombre
 - coordination et subordination
 - modes et temps usuels des verbes de la langue française
 - voix active / passive – discours direct / indirect

Mathématiques

- a) *Numération – opération I (14 heures)*
- lecture, écriture, comparaison sur les entiers et les décimaux
 - opérations sur les entiers et les décimaux
- b) *Numération – opération II (14 heures)*
- nombres fractionnaires
 - résolution de problèmes
- c) *Géométrie (3 jours)*
- manipulation des instruments de géométrie
 - construction de figures
 - calcul de périmètres, surfaces et volumes
 - résolution de problèmes appliquée à la géométrie
- d) *Proportions et tableaux de données (7 heures)*
- concept et représentation de la proportionnalité
 - lecture et construction de différents types de tableaux



Sciences sociales

- a) *Enseignement de l'histoire et éducation civique (21 heures)*
- traitement de l'histoire à partir de thèmes choisis
 - signification des dates et faits d'importance nationale
 - développement de son sens critique par rapport aux récits historiques
 - notion de constitution comme loi fondamentale d'une nation
 - historique, principes fondamentaux et principaux articles de la Constitution de 1987
 - principales institutions haïtiennes : rôle, composition et fonctionnement (à mettre en relation avec les élections de 2005/2006)
- b) *Géographie (14 heures)*
- se situer par rapport à des ensembles de plus en plus grands
 - espace local : observation, verbalisation et comparaison de son propre environnement

Sciences expérimentales

- a) *Etres vivants et naturels (14 heures+ formation continue 50 h00 au total)*
- fabrication et/ou utilisation de supports pédagogiques adaptés
 - techniques d'animation pour une pédagogie active (méthode de la Main à la Pâte)
 - actions de l'homme sur l'environnement : pollution, conservation du milieu naturel
- b) *Santé à l'école (14 heures)*
- maîtrise du livret de santé scolaire : manipulation, organisation, présentation, terminologie
 - préparation et présentation de leçons à partir du livret de santé scolaire

→ MODULES PROFESSIONNELS

- a) *Mise en pratique du programme détaillé (14 heures)*
- manipulation du programme détaillé : structure et terminologie du document
 - découpage d'objectifs spécifiques complexes en objectifs d'apprentissage simples
 - préparation de leçons à partir du programme détaillé
- b) *Gestion de la classe et des cahiers (14 heures)*
- organisation de l'espace et du temps
 - gestion du groupe-élèves : organisation du groupe, organisation du travail, de la prise de parole, règles de vie collective
 - gestion des cahiers : répartition par matière, présentation et tenue des cahiers
- c) *Conception d'examens (14 heures)*
- mesure et évaluation : objectif de l'évaluation dans l'apprentissage
 - critères de réussite d'une évaluation : planification, contenu, forme, contexte
 - interprétation des résultats de l'évaluation et remédiation
- d) *Enseigner dans un contexte communautaire (14 heures)*
- concepts de communauté, d'engagement communautaire, d'enseignement
 - différents acteurs de l'école, rôles et responsabilités respectifs : comités d'école, maîtres, élèves, parents et partenaires extérieurs
 - travail en équipe pour une école de qualité
- e) *Enseignement bilingue (14 heures)*
- notion de bilinguisme
 - application au contexte haïtien et local : places respectives des deux langues dans l'environnement des apprenants
 - gestion du bilinguisme au quotidien dans la salle de classe
- f) *Enseignement efficace (14 heures)*
- concept de pédagogie participative et active
 - maîtrise et mise en œuvre des habiletés pédagogiques



- g) *Préparation et présentation de leçons I (14 heures)*
 - les 5 étapes de présentation d'une leçon
 - démarche pour préparer une leçon (cf. module a)
 - démarche pour présenter une leçon (cf. module f)

- h) *Préparation et présentation de leçons II (14 heures)*
 - notion de support pédagogique
 - préparation et utilisation de supports pédagogiques : collecte de données, tri de l'information, mise au service de l'apprentissage

- i) *Introduction à la psychologie de l'enfant (14 heures)*
 - notions de base sur le développement de l'enfant
 - valorisation de l'erreur dans l'apprentissage : l'erreur constitutive du savoir

Ce plan de formation de niveau 1, qui vise à ce que les enseignants maîtrisent toutes les compétences pour enseigner jusqu'en 6^e Année Fondamentale (CM² en France ou fin de primaire), respecte scrupuleusement les objectifs du PNEF²⁴ et a été homologué par le MENFP.

Le réinvestissement des compétences acquises est accompagné, en salle de classe, par **une équipe de conseillers pédagogiques**. Ce travail consiste en supervisions et journées pédagogiques (ou tutorats) organisés en petite groupes et par niveau d'enseignement.

Chaque jour, en fonction du planning réalisé en début de mois, ils se rendent dans les écoles placées dans leur district, éloignées de 45 minutes à 3 heures de marche de leur domicile, afin de suivre successivement deux ou trois des maîtres dont ils ont la charge. Dans ce cadre, ils :

- observent une leçon présentée en salle de classe
- remplissent une grille de supervision listant les critères pour évaluer le travail du maître
- préparent puis mènent un entretien individuel d'auto-évaluation avec le maître observé : retour sur les points forts et les faiblesses du maître, sur les difficultés rencontrées et les moyens pour les surmonter
- évaluent la progression du maître et le conseiller
- fixent, ensemble avec le maître, de nouveaux objectifs de progression à atteindre dans un délai convenu.

Comme évoqué plus haut, l'objectif principal de ces supervisions est d'évaluer la mise en application des modules de formation suivis par le maître ainsi que la progression de ce dernier par rapport aux visites précédentes, ce afin de l'aider à dispenser un enseignement de meilleure qualité. Les conseillers pédagogiques veillent à préparer un planning mensuel équilibré qui leur permette de superviser régulièrement tous les maîtres de leur district. De ce fait, c'est bien l'ensemble des maîtres des écoles qui disposent d'un **suivi continu et individualisé**.

De plus, les conseillers sont régulièrement amenés à organiser et animer des **journées pédagogiques** sur le terrain. En fonction des besoins identifiés, les maîtres, réunis en petits groupes, abordent des sujets plus spécifiques. Il peut par exemple s'agir d'un rappel ou d'un approfondissement de thèmes déjà étudiés dans le cadre du plan de formation (renforcement sur les fractions, gestion des cahiers en salle de classe, etc.) ou encore d'une intervention *ad hoc* (utilisation d'un manuel particulier, conseils pour le remplissage des palmarès, etc.).

24 Plan National d'Education et de Formation.



Dotation de stocks de manuels scolaires pour les élèves et les maîtres

5 matières – 1 manuel /matière (Collection Dawill – livres bon marché qui sont conformes au Programme Détaillé²⁵) => appui à la mise en place dans chaque école afin que chaque élève puisse avoir à disposition tout au long de l'année un kit de 5 manuels.

Seuls les élèves dont les familles paient l'écolage en temps et heure peuvent disposer également des manuels à la maison. Les manuels sont remis à l'école à chaque période de vacances scolaires (4 fois dans l'année) pour inventaire²⁶. Les élèves s'engagent à couvrir les manuels en début d'année.

En fonction de l'évolution des effectifs, le projet peut subventionner l'augmentation du stock d'une année sur l'autre pendant 3 ans. Pendant les 2 premières années, le projet peut également subventionner le remplacement des manuels perdus et/ou très abimés, mais seulement à hauteur de 10 % du stock total.

Chaque maître reçoit également un kit de 5 manuels de cette collection et éventuellement d'autres ouvrages, en complément, afin de pouvoir enrichir leurs leçons. Ces « **kits maîtres** » sont propriété de l'école.

Dotation de programmes officiels du MENFP (Programmes détaillés/niveau d'enseignement)

Le projet dote l'école de **Programmes détaillés officiels** (un programme par niveau d'enseignement). Chaque maître dispose donc d'un programme complet qui lui permet de suivre le cursus officiel pour chaque matière dans un niveau déterminé.

Ce support est complété par un outil de « vulgarisation », dit « **semainier**²⁷ » créé par les équipes d'IA. Le « **semainier** » est en créole et propose une répartition hebdomadaire des contenus abordés dans le programme détaillé (objectifs annuels).

Ces 2 supports sont également propriété de l'école.

Equipement en armoires (stockage des manuels et autres matériels didactiques) et en pupitres



En fonction des effectifs, les écoles sont équipées d'armoires (modèle léger, robuste et en bois importé) pour stocker le matériel didactique (notamment les manuels).

Tout au long de l'appui renforcé, le projet dote progressivement les écoles les plus dynamiques et impliquées de pupitres (modèle en armature métallique + planches) conçu par les équipes d'IA. Un pupitre dessert 4 élèves.

Le projet peut également subventionner l'acquisition de mobilier préscolaire (petites tables rondes collectives et chaises basses) en fonction des besoins.

25 Programme Détaillé : curriculum officiel par niveau d'enseignement.

26 Cf. Fiches d'inventaire.

27 Cet outil est disponible sur demande.



Amélioration des infrastructures

En fonction des besoins, mais aussi des niveaux de viabilité / mobilisation des écoles, le projet peut proposer :

- Une réhabilitation des bâtiments existants
- Une construction « légère », type « tonnelle » (béton ou bois importé) avec fondation et possibilités de fermeture par des murs réalisés avec techniques constructives locales « améliorées », respectant les normes para-sinistres.
- Un ou plusieurs bâtiments « complet(s) »²⁸ de 3 salles de classes séparées, respectant les normes para-sinistres.

📁 Cahiers des charges pour les différents type de construction ; Modules de formation et/ou fiches techniques pour les artisans locaux.



Le projet peut également appuyer les écoles pour l'aménagement d'équipements sanitaires : latrines collectives (📁 Plan en annexe), système de récupération d'eau de pluie, système de lavage de mains.

B-2. Participation attendue des bénéficiaires :

Chaque projet de construction (réhabilitation, tonnelle modulable, bâtiments fermés) est formalisé par la **signature de contrats tripartites** entre la communauté, les artisans et Inter Aide, définissant les engagements de chacun. Les aménagements sont réalisés conjointement avec l'équipe-école et les parents d'élèves.

La participation communautaire consiste à préparer le terrain, à faire la fouille, à creuser les tranchées pour la fondation, à fournir et à acheminer les matériaux locaux (sable, gravier et roches), à acheminer sur zone les matériaux de construction (ciment, fer, bois...), mais également à héberger et à nourrir les maçons tout au long du chantier. Cette apport local est valorisé et représente de 20 à 30 %, en fonction de la configuration de l'aménagement et de la distance par rapport aux sites d'approvisionnement en matériaux locaux²⁹, du coût total de l'ouvrage.

📁 Modèle de contrat ; budgets avec Apport Local Valorisé



Acheminement par les parents (à dos d'hommes ou de mulets) des matériaux naturels présents sur zone



²⁸ Voir plan en annexe.

²⁹ Il faut parfois plusieurs heures de marche pour s'approvisionner en sable de qualité.





B-3. Le suivi des indicateurs et les modalités de l'appui:

Fiches de suivi

L'équipe d'animateurs et de conseillers pédagogiques suit, au quotidien, les indicateurs d'amélioration du fonctionnement de l'école, mais aussi de viabilité tout au long du projet. L'appui apporté tout au long de cette phase de renforcement est modulé et/ou réorienté annuellement en fonction des résultats des bilans réalisés (par trimestre). Les résultats (évolution de la progression de l'école, respect des engagements) sont transmis aux parents et équipes écoles et sont discutés. L'appui est renouvelé (ou pas) sur une base annuelle, et les engagements, spécifiques à chaque école contractualisés.

⇒ Principaux indicateurs suivis :

- **L'évolution des effectifs et l'âge de scolarisation dans les écoles soutenues**
 - Effectifs globaux par école et par niveau d'enseignement
 - Répartition fille / garçon par classe et dans l'école
 - L'âge moyen par niveau d'enseignement
 - % de 6-12 ans dans l'effectif global
- **Le niveau d'équipement des élèves**
 - Le % d'élèves avec uniforme³⁰
 - Le % d'élèves équipés en fournitures de base (cahiers et crayons)
 - Le % d'élèves avec 5 manuels scolaires (1/matière)
- **Le fonctionnement et la viabilité de l'école**
 - Les niveaux académique et pédagogique des maîtres
 - Le taux de préparation de leçons par les maîtres
 - Les compétences de base des élèves en fin de 1^{er} cycle
 - L'évolution du « turn over » des maîtres
 - Les niveaux de ponctualité et d'assiduité des maîtres et des élèves
 - Le respect du calendrier du MENFP
 - Les taux de rentrée tardive³¹ et/ou d'abandon annuel
- Les taux de recouvrement des écolages
- Le montant des écolages et son évolution
- Le niveau de rémunération des maîtres et directeurs et son évolution
- **L'amélioration de l'offre scolaire sur la zone**
 - L'évolution du nombre d'enfants scolarisés sur l'ensemble des écoles de la zone
 - L'évolution des effectifs en Préscolaire
 - L'évolution du nombre de niveaux par école et sur la zone
 - L'évolution des taux de scolarisation net et brut



C. Le désengagement

Cette 3^e phase du cycle d'appui est clairement annoncée, planifiée, et préparée dès le lancement de l'action avec l'ensemble des communautés concernées.

³⁰ Indicateur intéressant quant aux niveaux de mobilisation, appropriation, et confiance, des parents.

³¹ Un certain nombre d'élèves arrivent en cours d'année (parfois en décembre ou janvier) car les parents n'anticipent pas ou n'ont pas suffisamment confiance en l'école et attendent les périodes de récolte (donc de rentrée d'argent) de novembre et décembre.



Les projets préparent la viabilité des renforcements et/ou amélioration apportés en commençant par s'assurer qu'ils sont demandés, réellement souhaités par la population et qu'ils sont perçus comme réalisés par elle et pour elle. **C'est pourquoi la phase de préparation de la communauté est particulièrement approfondie, les responsabilités de chacun sont clairement définies.** Les étapes successives, l'implication permanente et importante des bénéficiaires et des autorités locales, ainsi qu'une contractualisation claire permettent de limiter d'éventuelles déceptions en cours de projet.

La démarche participative mise en œuvre intègre les valeurs traditionnelles et le rythme des communautés afin de renforcer l'appropriation des actions. Les leaders communautaires et politiques sont consultés avant chaque étape du projet afin qu'ils conservent leur légitimité et soient également perçus comme porteurs du projet.

Toutes les écoles étant déjà autonomes (fonctionnement sans appui extérieur) dès le lancement de l'action, la période de pré-ciblage permet de sélectionner les écoles qui seront les mieux à même de faire fructifier les apports du projet.

Par le biais de la formation, de la structuration communautaire, et de l'amélioration des infrastructures et équipements, les actions viennent en appui à des écoles primaires afin d'améliorer durablement l'offre scolaire (accessibilité, qualité de l'enseignement et de l'environnement d'apprentissage). Les équipes des projets n'intervient que lorsque la mobilisation des communautés est démontrée.

Pour éviter le risque de dépendance et/ou de substitution, les actions renforcent d'une part les équipes-écoles, déjà en place ou recrutées localement, par un vaste programme de formation et, d'autre part, fournissent un appui centré sur les projets d'investissement présentés par les comités (infrastructures, mobiliers, stocks de livres, ...). Les projets privilégient l'appui aux écoles existantes et n'accordent aucune subvention aux dépenses de fonctionnement, laissant ainsi le soin aux communautés locales, et éventuellement au MENFP, de continuer à assumer ces dépenses. De fait, **la prise en charge des dépenses récurrentes par la communauté et/ou d'autres institutions locales (églises, état, ...) est l'une des conditions de l'appui proposé par les projets, ce qui renforce la motivation des acteurs à améliorer cette prise en charge.**

Après **4 années de collaboration intensive**, les besoins de base (infrastructures, mobiliers et matériels didactiques de base, compétences de base des acteurs communautaires en matière de gestion) devraient être comblés durablement.

La formation des maîtres et/ou des gestionnaires de l'école peut en revanche se poursuivre et justifier le **maintien d'une supervision et d'un suivi du bon fonctionnement des écoles sur une, voire deux années avec une équipe d'animateurs locaux (résidant sur la zone) restreinte.**

De manière générale, à l'issue de l'action, les écoles rendues plus performantes pourront d'autant mieux assumer durablement la mission éducative qui est la leur.

AVIS IMPORTANT

Les fiches et récits d'expériences « Pratiques » sont diffusés dans le cadre du réseau d'échanges d'idées et de méthodes entre les ONG signataires de la « charte Inter Aide ».

Il est important de souligner que ces fiches ne sont pas normatives et ne prétendent en aucun cas « dire ce qu'il faudrait faire »; elles se contentent de présenter des expériences qui ont donné des résultats intéressants dans le contexte où elles ont été menées.

*Les auteurs de « Pratiques » ne voient aucun inconvénient, au contraire, à ce que ces fiches soient reproduites à la condition expresse que les informations qu'elles contiennent, soient données **intégralement y compris cet avis.** Si elles sont citées, le titre, la source (Réseau Pratiques) et les auteurs doivent être mentionnés **intégralement.***

